

ADJOINT.E À LA DIRECTION TECHNIQUE

POSTE NON SYNDIQUÉ

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE – 28 H PAR SEMAINE

LE THÉÂTRE DESJARDINS

Le Théâtre Desjardins est un organisme à but non lucratif qui anime la vie culturelle montréalaise depuis 1995. Il propose une programmation en arts de la scène de plus de 150 spectacles par année allant de l'humour, à la chanson, au théâtre et au jeune public, entre autres. S'ajoutent à ces représentations, des locations, des préproductions et des événements privés.

SOMMAIRE DE POSTE

Relevant de la Direction technique, l'adjoint.e à la direction technique participe à la coordination des aspects techniques de la salle ainsi qu'à l'entretien des lieux. Il ou elle s'insère dans une équipe dynamique, bienveillante et engagée!

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Participer à la planification et à la coordination de tous les aspects techniques de la salle de spectacle : location d'équipements techniques, préparation des horaires, gestion des spectacles à venir;
- Participer à l'entretien du bâtiment;
- Accompagner les équipes de production lors des résidences ou des spectacles en cours de création;
- Coordonner les aspects techniques des activités parallèles à la diffusion telles que les locations, les expositions, les conférences, les réunions, etc.;
- Assurer et faire le suivi de la réparation des équipements lors d'un bris ou d'un dysfonctionnement;
- Réaliser toutes autres tâches demandées par la Direction technique.

EXPÉRIENCE ET PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'une école de théâtre professionnelle reconnue, ou l'équivalent
- Expérience de travail dans un lieu de diffusion en arts de la scène

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES

- Avoir un grand sens des responsabilités, de l'initiative et être autonome.
- Être dynamique et avoir de l'entregent.
- Faire preuve de rigueur, de débrouillardise et de discrétion.
- Avoir une grande facilité d'adaptation et aimer les défis.
- Connaissance du milieu syndical IATSE.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 28 h par semaine; jours et heures variables.
- Contrat de 6 mois – avec possibilité de renouvellement.
- Congés mobiles
- Installations sportives sur place
- Avantages aux employés

SALAIRE : Selon l'échelle en vigueur

ENTRÉE EN FONCTION : le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à administration@theatredesjardins.com.